

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4169-2021  
Phase 1 – Le secteur résidentiel

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

MESURES D'HQD-ÉNERGIR  
DE SOUTIEN À LA DÉCARBONATION  
DU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

---

HYDRO-QUÉBEC  
En sa qualité de distributeur  
-et-  
ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,  
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES  
(RTIEÉ), un Regroupement comprenant les  
organismes suivants : l'Association québécoise de  
lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA),  
Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives  
et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et  
Énergie solaire Québec (ÉSQ)

Intervenant

---

**Aude GARACHON, Elisa P. SERRET**, *Entente entre Hydro-Québec et Énergir : des scientifiques inquiets*, Radio-Canada, le 24 février 2022,

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1864480/entente-hydro-quebec-energir-consommation-energie-electricite> .

Déposé par le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)

Le 25 février 2022





## INFO

# Entente entre Hydro-Québec et Énergir : des scientifiques inquiets



Le partenariat entre Hydro-Québec et Énergir est problématique et contradictoire parce qu'il permet l'expansion de l'utilisation d'énergie fossile au Québec, selon un collectif de scientifiques.

PHOTO : RADIO-CANADA / JEAN-CLAUDE TALIANA

### **Aude Garachon**

### **Elisa P. Serret**

hier à 4 h 00

Les audiences à la Régie de l'énergie sur le partenariat entre Hydro-Québec et Énergir s'ouvrent cette semaine. Cette entente vise à développer la biénergie pour aider à gérer les pointes de consommation d'électricité au Québec. Toutefois, pour plusieurs scientifiques et experts, ce rapprochement entre la société d'État et Énergir va à l'encontre des objectifs de décarbonation de la province.

En novembre 2021, la COP26 rassemblait autour d'une même table les dirigeants de ce monde pour convenir de la mise en œuvre des termes de l'Accord de Paris sur le climat signé en 2015. Le premier ministre du Québec, François Legault, était lui-même sur place pour prendre part aux discussions.

Puis, le gouvernement du Québec a fièrement signé l'entente Beyond Oil and Gas. Une initiative internationale regroupant plusieurs États, qui vise à adopter des mesures concrètes pour restreindre la production de pétrole et de gaz sur leur territoire. L'objectif, à plus long terme, est de créer une large coalition internationale afin d'accélérer l'abandon des combustibles fossiles conformément aux termes de l'Accord de Paris.

Pourtant, Hydro-Québec va de l'avant avec son partenariat avec Énergir pour le développement de la biénergie. Concrètement, on veut remplacer les systèmes de chauffage alimentés uniquement au gaz au Québec par un système de biénergie, fonctionnant principalement à l'électricité, qui a recours au gaz naturel dans les épisodes de grands froids. Les deux partenaires estiment que cela générera une réduction de 540 000 tonnes de CO2 d'ici 2030.

Ce partenariat serait problématique et contradictoire, selon le Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec, car il permettrait l'expansion de l'utilisation d'énergie fossile au Québec pour encore quelques années, ce qui va à l'encontre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre prévus notamment dans le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement.

« Je ne vois rien d'autre qu'une nouvelle façon d'assurer la rentabilité économique d'un scénario de statu quo qui mène à plus de consommation de gaz et d'électricité », affirme l'ingénieur à la retraite Bernard Saulnier, membre du collectif qui regroupe 150 scientifiques de différents champs universitaires.

Avec cette entente, Hydro-Québec devrait verser 400 millions de dollars à Énergir en compensation pour la perte de revenus due à la conversion à la biénergie.

« Hydro-Québec donnerait à Énergir l'équivalent de la valeur des crédits d'émissions de GES évitées. Cet argent-là pourrait possiblement servir à étendre le réseau d'Énergir. Et ils veulent avoir la reconnaissance que ce jeu comptable assez créatif deviendra autorisé par la Régie », explique M. Saulnier.

*« C'est incroyable de penser que la valeur de crédit de carbone qu'on éviterait serait réinjectée dans l'expansion d'un réseau gazier. On est complètement à l'envers de la logique de décarbonation. »*

*— Bernard Saulnier, ingénieur retraité de l'Institut de recherche en électricité du Québec et membre du Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec*

## **Des solutions possibles**

Bernard Saulnier prône le développement de nouvelles technologies pour réduire la demande de pointe, comme l'utilisation d'un système de thermopompe à basse température, l'emploi de normes de construction plus strictes sur l'isolation des immeubles ou l'installation de systèmes de stockage qui incluent le chauffage thermique. « Il y a au moins quelques mesures d'investissement qui nous

permettraient d'imaginer une substitution de carburant fossile par l'électricité sans créer des problématiques de pointe qui soient aussi contraignantes que celles qu'on a actuellement. »

Normand Mousseau, professeur de physique à l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'Institut de l'énergie Trottier, à Polytechnique Montréal, est du même avis.

Il explique que les gaz à effet de serre liés au secteur du bâtiment représentent environ 10 % des émissions au Québec. Selon ses calculs, l'entente signée pour la biénergie permettra de réduire les émissions de ce secteur d'environ 1/16, ou 6,25 %. Le professeur Mousseau estime que c'est insignifiant et, surtout, incompatible avec l'objectif du gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % par rapport à leur niveau de 1990 d'ici 2030.

Pour y arriver, le Québec doit décarboner le secteur des transports, le plus polluant, qui représente environ 40 % des émissions de la province, alors que le nombre de voitures sur les routes ne cesse de croître.

Or, selon Normand Mousseau, il est techniquement impossible d'y arriver d'ici 2030 parce que le Québec ne dispose pas de toutes les ressources et technologies nécessaires. Le professeur pense qu'il faut mettre les bouchées doubles dans les autres secteurs pour s'approcher de la cible. Et c'est là qu'Hydro-Québec faillit à sa tâche, croit-il.

*« La société d'État envoie le message qu'elle ne croit pas aux objectifs du gouvernement et, surtout, que la société d'État n'a pas l'intention d'en faire plus pour y arriver. »*

*— Normand Mousseau, professeur de physique à l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'institut de l'énergie Trottier à Polytechnique Montréal*

---



En vertu de l'entente, les systèmes de chauffage alimentés uniquement au gaz au Québec seraient remplacés par un système de biénergie fonctionnant principalement à l'électricité et qui aurait recours au gaz naturel dans les épisodes de grands froids.

PHOTO : RADIO-CANADA / MARC-ANTOINE LAVOIE

### **Encore une question de coûts**

Pierre-Olivier Pineau, professeur à HEC Montréal, considère pour sa part qu'il s'agit d'une excellente entente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il croit que l'électrification de tous les bâtiments actuellement chauffés au gaz naturel coûterait beaucoup trop cher à l'État et aux contribuables. Cette option, dit-il, mettrait une énorme pression sur la production d'électricité et le réseau de distribution.

On doit avant tout réduire la consommation d'énergie un peu partout, souligne M. Pineau. De cette façon, on pourrait aider à électrifier les usagers qui ne le sont pas.

Le professeur pense que la réduction de 70 % en 2030 de l'utilisation du gaz naturel estimée par Hydro-Québec, dans le cadre de cette entente, est déjà un grand pas. Les 30 % ou 40 % restants pourront être complètement éliminés avec des technologies propres qui seront développées d'ici 2050, date à laquelle on doit atteindre la carboneutralité pour respecter l'Accord de Paris.

À l'instar de Normand Mousseau, Pierre-Olivier Pineau insiste sur le fait qu'il faudra aussi agir dans le secteur des transports.

*« Si on veut absolument donner des passe-droits au secteur des transports et permettre au transport lourd de ne pas changer d'ici 2030, si on ne veut pas inciter les Québécois*

*à changer leurs habitudes de mobilité personnelle d'ici 2030, oui, on peut continuer à blâmer le secteur du chauffage et ne pas faire davantage d'efforts. »*

— *Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire à HEC Montréal*

Pour justifier cette entente, Hydro-Québec avance aussi l'impact réduit sur le portefeuille des Québécois. « La transition énergétique et la décarbonation auront un coût et ce partenariat est essentiel pour décarboner le chauffage rapidement au meilleur coût », affirme Cendrix Bouchard, conseiller en communication chez Hydro-Québec.

S'il fallait développer le réseau de distribution pour répondre aux besoins grandissants en énergie, l'augmentation de la facture d'électricité des Québécois passerait de 1,5 % à 3 %, affirmait récemment la PDG d'Hydro-Québec, Sophie Brochu, sur les ondes du 98,5 FM. Selon elle, les Québécois « décrocheraient » et n'auraient plus envie de faire leur part pour la transition énergétique. Alors que ce partenariat permettrait d'économiser d'importantes sommes.

*« Ce partenariat permet à la société québécoise d'économiser près de 1,7 milliard de dollars par rapport à l'électrification complète et de réduire les impacts tarifaires pour la clientèle des deux distributeurs. »*

— *Cendrix Bouchard, conseiller en communication chez Hydro-Québec*

Dans sa planification vers cette transition énergétique, Hydro-Québec met en avant de nouvelles technologies telles qu'HILO, qui permet de gérer la pointe résidentielle, ou bien le déploiement du programme Thermopompes efficaces, une aide financière pour le remplacement ou l'installation d'une thermopompe.

Au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, on soutient que « la conversion partielle du gaz naturel vers l'électricité s'inscrira dans une approche globale » afin de « maximiser les retombées économiques et de réduire les coûts pour les clients ».

Du côté d'Énergir, c'est également la question des coûts qui est soulevée. « En combinant la biénergie et le GNR, le Québec pourrait déplacer autant de GES qu'en effectuant l'électrification complète des bâtiments, mais pour la moitié des coûts, et ce, avec les infrastructures énergétiques déjà en place », soutient Elaine Arsenault, conseillère média de l'entreprise.

### **Un objectif de réduction des GES inatteignable**

Les Québécois peuvent se compter chanceux. On peut lire sur le site du gouvernement du Québec que la province domine la production canadienne d'hydroélectricité.

Et qu'au Québec, 97 % de toute l'énergie électrique consommée provient de l'hydroélectricité.

En revanche, on apprenait au mois de décembre dernier, de la bouche du ministre Benoit Charette, que les émissions de gaz à effet de serre avaient augmenté de 1,5 % en 2019 par rapport à 2018 au Québec, plutôt que de reculer comme il le faudrait pour respecter l'Accord de Paris. De 1990 à 2019, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de seulement 2,7 % dans la province.

De son propre aveu, le ministre de l'Environnement et du Développement durable affirme qu'avant de voir une baisse significative des émissions de GES, il faudra attendre 2026.

Les Québécois sont peut-être chanceux d'avoir beaucoup d'hydroélectricité, mais visiblement, il faudra un remède miracle et surtout rapide pour arriver à respecter les cibles de réduction de GES du Québec.

**À lire aussi :**

- Des groupes environnementaux opposés à Hydro-Québec au Maine

**Aude Garachon**



**Elisa P. Serret**

